



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E104642

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURGES 2010B00372

Siret : 523 964 096 00011

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0030111

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 493415X1209000/001 347569/116

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 4820000/001 347557

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THERMO-CENTRE

75 ROUTE DES ROULETINS  
LE FOURNAY  
18320 JOUET SUR L'AUBOIS

Téléphone : 02 48 76 38 35

Portable :

Site Internet :

E-mail : karinemortagne18@gmail.com

Responsabilité légale :  
MORTAGNE NICOLAS PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 15/04/2021           |
| 7121 | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE                                       | 06/07/2022           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE                             | 11/05/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Ventilation mécanique  | 15/04/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/07/2022         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 11/05/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 21/07/2022         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.